

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

—  
*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

—  
*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

—  
Sous-direction  
de la gestion du personnel

—  
Bureau du personnel officier

---

**Arrêté du 3 mai 2012 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné servant  
au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense**

NOR : IO CJ1222564A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, notamment son article L. 4132-10;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux officiers commissionnés;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Mme Sophie Lafaye épouse Parquet est recrutée au grade de lieutenant (1<sup>er</sup> échelon) en qualité d'officière commissionnée servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense pour occuper un poste de conseillère à l'emploi au sein du centre d'orientation et de reconversion de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes – zone de défense et de sécurité Sud-Est, pour une durée de trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012.

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*

JOËL DELPONT